

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux mille vingt-trois, le 6 février, le Conseil Municipal de la Commune de Portes-lès-Valence, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Geneviève GIRARD, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 janvier 2023.

PRESENTS : Geneviève GIRARD, Daniel GROUSSON, Suzanne BROT, Lilian CHAMBONNET, Stéphanie HOUSET, Antonin KOSZULINSKI, Sabine TAULEIGNE, Patrick GROUPIERRE, Corine ARSAC, Isabelle WICKI, Laurent PEMEANT, Philippe MILLOT, Fanély MONVILLE, Luc CHARPENTIER, Marie-Renée AVON, Jérémy FERNANDEZ, Geneviève BOUIX, Guy LE DROGO, Jean-Louis SAINT-CLAIR, Catherine BARNERON, Dimitri DELAIGUES, Danièle BERTHONNET, Michel BERNE, Dorian DANTIN, Pierre TRAPIER, Agnès PAGES, Marie-José BAYOUD-TORRES, Hélène PINET, Jean-Michel BOCHATON, Claude ILLY, Sandrine AUGIER

POUVOIRS : Sylvie DELOCHE à Stéphanie HOUSET, Valérie GARCIA à Philippe MILLOT.

BUDGET PRIMITIF 2023 : COMMUNE

Il est décidé, par 26 voix pour et 7 voix contre, de voter le budget primitif 2023 de la Commune comme suit :

- Dépenses de fonctionnement 13 970 338.07 €
- *Dépenses d'investissement* : 9 326 482.67 €
- Recettes de fonctionnement : 13 970 338.07 €
- *Recettes d'investissement* : 9 326 482.67 €

Fait et délibéré en mairie.

Liste des votes affichée le

Le Maire,
Geneviève GIRARD

